



Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Lot



AR Prefecture

046-284600020-20231127-23_11_68-AR
Reçu le 27/11/2023
Publié le 27/11/2023

Gestion des Carrières n°23-11-68

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE
DONNANT ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**

La Présidente du CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOT,

VU, la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU, le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux,

VU, la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, supprimant la compétence des CAP en matière de promotion,

VU, l'arrêté n°21-04-15 portant établissement des lignes directrices de gestion relative à la promotion interne en date du 29 avril 2021,

Considérant que Madame Véronique ARNAUDET, Présidente du Centre de Gestion a été assistée de Madame Bénédicte LANES-FOURNIE, vice-Présidente du Centre de Gestion lors de l'étude des dossiers,

ARRETE

Article 1 : en application de l'article 39 de la loi précitée, la liste d'aptitude donnant accès au grade d'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL par voie de promotion interne est établie comme suit :

- Madame LABOUYGUES Francine - CIAS CAUVALDOR RA Les Césarines
- Monsieur MARTINS Lionel - Communauté de Communes de la Vallée du Lot et Vignoble
- Monsieur DUFFAUT Lucien - Commune de Souillac
- Monsieur SARAIVA Remi - Communauté de Communes de la Vallée du Lot et Vignoble
- Monsieur VINCENTE Cyril - Communauté de Communes de la Vallée du Lot et Vignoble
- Monsieur MONTEIL Frederic - Commune de Vayrac
- Monsieur CROS Emmanuel - Commune de Vayrac
- Monsieur DELCOUSTAL Xavier - Communauté de Communes de la Vallée du Lot et Vignoble
- Madame BORREL Emilie - CCAS de Cahors
- Monsieur GENRIES Michel - Commune de Gramat
- Monsieur DUFLOS Vincent - CIAS CAUVALDOR RA Les Césarines
- Monsieur LAVAL Frederic - Commune de Gourdon
- Monsieur RODRIGUES Emmanuel - Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
- Monsieur LOUVET Thierry - Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
- Monsieur FERRARI Cédric - Commune de Cahors
- Madame LANCE Cindy - Communauté de Communes du Grand Figeac
- Monsieur CHASTRE Fabrice - Communauté de Communes du Grand Figeac
- Monsieur SEGUIGNES FABIEN - Commune de Cahus

Article 2 : la liste d'aptitude prend effet au **1^{er} décembre 2023**.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise au représentant de l'Etat.

CDGFPT du LOT
12, avenue Charles Pillat
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : contact@cdg46.fr

Site : www.cdg46.fr

Siret : 284 600 020 000289

Fait à Pradines, le 27 novembre 2023

La Présidente,

Mme Véronique ARNAUDET



La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'en application des dispositions du décret N° 65-29 du 11 Janvier 1965, modifié, les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse et ce dans un délai de deux mois à compter de la date de leur notification.